

## Compte-rendu du CA du 10 décembre 2009

**Participants** : Anne Caillet – Christian Carrez – Christine Choppy - Christine Crochepeyre – Bruno Defude - Sylvie Desprès – Pascal Estrailier – Annie Geniet – Daniel Herman - Pascal Makris - Hervé Martin – Jacques Mossière – Suzanne Pinson - Antoine Petit - Jean-Pierre Peyrin - Florence Sedes – Isabelle Simplot-Ryl

Invité : Bruno Durand (président de la section 07 du CNRS)

### 1 - La revue web

La revue de presse a été rebaptisée "Revue du web". Le premier numéro est paru, il s'agit d'un numéro thématique consacré au CNRS. Il faudra ensuite veiller à ce que cette revue ne fasse pas double emploi avec le bulletin. L'objectif de la revue est de fournir des news, les articles de fond sont destinés au bulletin. Pour la diffusion, il est décidé d'utiliser les différentes listes qui existent, en particulier celles des GDR, afin de toucher un public le plus vaste possible.

Il est également décidé de mettre le bulletin en ligne 1 mois après sa sortie (au lieu de 1 an à l'heure actuelle). Cette décision est motivée par le nombre croissant d'adhésion de personnes morales, qui se substituent de plus en plus aux adhésions de personnes physiques.

### 2 - Les missions des membres du CA

Il y a beaucoup de tâches à accomplir, donc il est indispensable que chacun s'implique. Quelques nouvelles missions devront être prises en charge. Elles pourront permettre en particulier l'intégration des membres entrants au CA.

- ✚ Le partage de ressources pédagogiques.
- ✚ L'international : Pierre Lescanne qui était vice-président à l'international souhaite passer le flambeau.
- ✚ Mise en place puis pérennisation de journées à destination des doctorants. Il peut s'agir de présentation des travaux des doctorants en 3<sup>ème</sup> année, de journée dédiées à la formation à l'enseignement, à la constitution d'un dossier etc... Il faut également voir si ces journées peuvent donner lieu à des validations de crédits par les écoles doctorales.

### 3 - Relations avec les associations

Christine Choppy a participé à une réunion d'Eqanie à Bruxelles. Cette association européenne s'intéresse aux diplômes d'informatique, et aux mécanismes d'accréditation. Hervé Martin et Christine Choppy ont posé candidature pour participer au comité d'accréditation. Par ailleurs, un pool d'experts est constitué, il faudrait y renforcer la participation française. De nombreuses questions restent cependant ouvertes, concernant : - le financement, - les mécanismes de diffusion des accréditations, - les enjeux. Par ailleurs, le rôle qu'une association comme Specif a à jouer dans un tel organisme doit également être clarifié.

En ce qui concerne les autres sociétés savantes, Specif a des liens de plus en plus fréquents avec la SMF. Par ailleurs, Specif pourrait se rapprocher de la SEE afin de pouvoir créer des liens à avec l'IFIP.

Specif, représenté par Jean-Pierre Peyrin et Pierre Lescanne, a participé pour la troisième fois au colloque du CIRUISEF (colloque qui réunit les pays francophones pour réfléchir sur les

problèmes universitaires). Ce colloque portait sur le doctorat. La mission de Specif est de défendre la place de la discipline informatique, mais il a été constaté que l'aspect disciplinaire était peu marqué lors de ce colloque. Le prochain colloque aura lieu au Liban. Il est décidé de diffuser quelques bulletins vers des universités africaines afin de faire connaître le travail de Specif.

Specif a été sollicitée par l'ANRT (association qui gère les bourses Ciffre) afin d'y adhérer. L'adhésion est de 400€. Elle pourrait être un moyen de soutenir les thèses réalisées dans les départements R&D des entreprises. La décision est reportée à un prochain CA.

Enfin, Specif a été contactée par J.M. Archambault qui souhaite réaliser une présentation de PLUME (plateforme de logiciels libres). Ceci pourrait intervenir lors d'une journée des printemps de Specif. Une journée organisée en collaboration avec l'association Pasc@line pourrait également être organisée.

#### **4 - L'informatique au lycée**

Les choses semblent bouger. Specif peut servir d'intermédiaire entre le ministère et les universités pour organiser la formation des enseignants. Le projet actuel prévoit la mise en place d'une option en Terminale S, ainsi que l'introduction d'un peu d'algorithmique en seconde. Ceci devrait conduire à l'introduction d'enseignement d'algorithmique en master de mathématiques.





Specif rappelle qu'elle reste favorable à un enseignement de l'informatique pour tous.

#### **5 - Election au CA**

Il est décidé à l'avenir de mettre le problème à l'ordre du jour dès juillet, et de faire un appel à candidatures plus formel.

#### **6 - Le CNRS**

Bruno Durand est élu Specif au CNRS, et président de la section 07. Le CA l'a invité afin qu'il puisse présenter l'actualité de cette section. Il aborde les thèmes suivants, développés par une discussion avec les membres du CA:

-  Rôles croisés de Specif et la section 07 (en bref)
-  Impact du découpage en instituts
-  Les motions proposées par la section
-  L'éventualité de la coupure de la section

La présence de Specif au sein du comité de la section 07 accompagne la dépolitisation de la section 07 (les consignes des syndicats sur leurs élus sont moins fortes que par le passé). Le comité se vit maintenant comme une assemblée de scientifiques avant tout. Les personnes nommées compensent ensuite les manques en terme de couverture thématique. Le rôle des structures telles que Specif est essentiellement d'aller chercher les candidats appropriés lors des élections, puis de relayer les informations et les réflexions sur la discipline. Il est important de noter que la section est plus large que le domaine de compétences de Specif (un peu plus large que l'union des sections 27 et 61 du CNU).

Une certaine continuité des actions de la section est nécessaire, au delà des changements liés au renouvellement de sa composition tous les 4 ans : il convient de suivre les chercheurs tout au long de leur carrière, en maintenant la continuité des critères appliqués, articulés à la politique scientifique fluctuante de l'organisme. Le rôle du comité par rapport aux unités a plus nettement changé depuis l'arrivée de l'AERES qui a repris à sa charge l'évaluation, laissant au CN le rôle de donner des avis stratégiques et de replacer l'unité dans le contexte (compétitif) CNRS. En ce qui concerne les chercheurs, le rôle de suivi de la section est très apprécié, elle est souvent sollicitée ; on peut noter qu'il n'y a que 5% (environ) de chercheurs qui ne donnent pas satisfaction (2% de non publiants, la plupart pour des raisons médicales). Lors de l'évaluation des chercheurs, la section s'intéresse presque uniquement à la recherche au sens large (y compris valorisation, transfert, encadrement doctoral) et est donc plus simple à apprécier que le serait la qualité des activités d'enseignement des enseignants-chercheurs.

En ce qui concerne les carrières, le problème de la revalorisation se pose : il y a beaucoup de retard par rapport aux arrières universitaires, même si le passage CR => DR est moins difficile qu'avant. Le passage CR => Professeur reste le plus facile. En revanche, le passage DR2 => DR1 est gravement bloqué, et le passage DRCE quasi inexistant. Une amélioration est toutefois attendue pour 2010, l'objectif du CNRS étant d'atteindre les proportions de l'université (à grades équivalents).

Pour ce qui est des instituts, il faut impérativement des frontières claires et stables, ce qui ne semble toujours pas être le cas actuellement. En particulier, les frontières ne sont pas adossées à des critères scientifiques : c'est la répartition des laboratoires entre les instituts qui définit ces derniers. La section 07 n'a pas adopté de motion politique en ce qui concerne les instituts, elle demande seulement une solution scientifique et une stabilisation. On peut noter que les directeurs des instituts devraient être nommés début 2010, après sans doute la nomination de la future équipe dirigeant le CNRS (normalement avant le 15 janvier), et on n'attend pas d'évolution majeure avant cette évolution des responsables.

Le nombre de postes en informatique dans l'institut est en baisse constante (cf. rapport de la section). Si rien ne change la création de l'institut se fera à moyen diminuant, ce qui est préoccupant.

La section s'est aussi exprimée sur le très délicat sujet des primes proposées pour les chercheurs et sur leur regrettable impact sur les attributions de médailles.

Pour le fonctionnement au quotidien, la section est très lourde, trop lourde car les moyens mis en œuvre par le CNRS sont peu adaptés. Il faut donc, soit permettre des fonctionnements différents selon les sections, soit garder un mode de fonctionnement unique, mais couper la section. Un exemple de problème est celui du recrutement : le comité doit auditionner tous les candidats (il n'y a pas de présélection) devant des sous-jurys de 4 personnes, ce qui est très peu. Ceci engendre un travail considérable, d'autant qu'il n'y a pas de suppléants. La section se mobilise plus de 5 semaines par an, rien que pour les concours.

Il est donc nécessaire de commencer à réfléchir à une éventuelle coupure de la section pour le prochain mandat (2012), ne serait-ce que pour ne pas subir un découpage inadapté. Aucun découpage n'est évident. Il faudra une commission de sages pour en discuter.